

LETTRE EN FRANÇAIS

Information supplémentaire à destination des porteurs Belges : le Service Financier en Belgique est CACEIS Belgium SA, Avenue du Port 86C bte 320, 1000 Bruxelles, Belgique.

Paris, le 14 février 2018

OBJET : CHANGEMENTS AU SEIN DU FONDS CARMIGNAC PATRIMOINE (ISIN : FR0011269596 ; FR0010135103 ; FR0011269588¹ ; FR0011443852¹ ; FR0011269067 ; FR0011443860¹ ; FR0010306142¹)

Madame, Monsieur,

Nous vous remercions de la confiance que vous nous manifestez et sommes heureux de vous compter parmi les porteurs de parts du fonds précité (le « Fonds »).

Nous souhaitons par la présente lettre vous informer de changements à venir sur le Fonds :

1. OPERATIONS :

a) Opération soumise à agrément

La Société de Gestion a décidé de changer le dépositaire du Fonds : Carmignac souhaite confier à BNP Paribas Securities Services la mission de dépositaire de tous ses FCP Français. BNP Paribas Securities Services est une entité reconnue de la place financière pour la qualité de ses prestations dans le domaine susmentionné. Carmignac lui témoigne toute sa confiance.

L'Autorité des marchés financiers a agréé cette opération le 9 février 2018.

b) Opérations non soumises à agrément

Le niveau de levier attendu du Fonds est augmenté de 200% à 500%. Cet indicateur réglementaire est une mesure du volume brut d'utilisation des instruments dérivés par le portefeuille et ne constitue pas une mesure du risque de marché du portefeuille comme la Value-at-Risk dont les modalités restent inchangées. Cette augmentation s'explique notamment en anticipation d'une utilisation plus importante des instruments dérivés de taux, dont les montants nominaux bruts sont importants.

L'effet de levier demeure égal à 2 et toutes les expositions de risque et la méthodologie de calcul du risque global du fonds restent inchangées:

- Exposition actions : entre 0 et 50%
- Fourchette de sensibilité taux : entre -4 et 10
- Value-at-Risk relative au même indicateur de référence: limitée à 2 par la réglementation

La limite d'exposition maximum au risque de crédit au travers d'instruments dérivés a été augmentée : cette augmentation permet une plus grande flexibilité dans la gestion de l'exposition au risque crédit, et vise notamment à permettre une plus grande couverture du risque de crédit.

¹ Ne faisant pas l'objet d'une offre publique en Belgique

La classification « Fonds Diversifié » est supprimée conformément à la récente modification de la réglementation. Cette modification n'a aucune incidence sur la stratégie d'investissement du Fonds.

La rédaction de la stratégie d'investissement a été améliorée afin de refléter plus clairement les différents moteurs de performance du Fonds. La limite d'investissement en actions est désormais indiquée. Elle est de 25% minimum.

La Société de Gestion a décidé de changer le centralisateur du Fonds : Carmignac souhaite confier à BNP Paribas Securities Services la mission de centralisateur des ordres de tous ses FCP Français.

Les modifications entreront en vigueur le 26 février 2018.

Nous vous informons que si ces modifications ne vous agréent pas, vous pouvez à tout moment sortir sans frais de ce Fonds (hors taxes et hors frais éventuels prélevés par votre intermédiaire).

2. MODIFICATIONS ENTRAINEES PAR CES OPERATIONS :

- Profil de risque :

Modification du profil rendement/risque : NON

Augmentation du profil rendement/risque : NON

Le profil rendement/risque pourrait être modifié par un volume d'utilisation plus important (en nominal) des instruments dérivés dans la mise en œuvre de la stratégie du fonds mais ne sera pas augmenté car les limites d'exposition aux facteurs de risque restent inchangées.

- Augmentation des frais : NON

Les principales évolutions sont les suivantes :

	<u>Avant</u>	<u>Après</u>
Modification du dépositaire et du centralisateur	CACEIS Bank, 1-3 Place Valhubert, 75013 PARIS	BNP Paribas Securities Services, 9 rue du Débarcadère, 93500 Pantin
Modification de l'exposition au risque de crédit au travers des instruments dérivés	Le gérant peut exposer le Fonds au risque de crédit via des instruments dérivés dans la limite de 10%	Le gérant peut exposer le Fonds au risque de crédit via des instruments dérivés dans la limite de 30%
Modification du niveau de levier	Niveau de levier attendu de 200%	Niveau de levier attendu de 500%

3. AUTRES INFORMATIONS :

Nous vous rappelons la nécessité et l'importance de prendre connaissance du document d'information clé pour l'investisseur (DICI), et vous invitons à prendre régulièrement contact avec votre conseiller sur vos placements.

Votre conseiller habituel se tient à votre disposition pour vous fournir, si vous le désirez, des renseignements complémentaires.

Le document d'informations clés pour l'investisseur, le prospectus, ainsi que le dernier rapport annuel et semestriel, sont disponibles en français, anglais, allemand, italien, espagnol, et néerlandais sur le site www.carmignac.com et également sans frais :

- En Belgique, auprès du service financier belge CACEIS Belgium SA : avenue du port, 86c b320, B-1000 Bruxelles.
- En Suisse, auprès du Représentant en Suisse CACEIS (Switzerland) SA, Route de Signy 35, CH-1260 Nyon. Le Service de Paiement en Suisse est CACEIS Bank, Paris, succursale de Nyon / Suisse Route de Signy 35, 1260 Nyon.

Les valeurs nettes d'inventaire sont publiées sur les sites www.carmignac.com, et www.fundinfo.com.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

Eric Helderlé
Directeur Général Délégué